



COMMUNE DE VENELLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL.

Séance du 17 Juin 2025
à 19h00

Le Conseil Municipal de la commune de Venelles s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation adressée par le maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales et notamment de ses articles L. 2121-7, L. 2121-9, L. 2121-10 et L. 2121-12.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
29	29	28

PRESENTS : ARNAUD MERCIER, FRANÇOISE WELLER, ALAIN QUARANTA, MARIE SEDANO, PHILIPPE DOREY, CASSANDRE DUPONT, DAVID THUILLIER, BERNARD ROUBY, VALERIE BUSO, DENIS RUIZ, SYLVIE ANDRE, NICOLAS CONRAD, VIRGINIE GINET, ALAIN SOLAZZI, DOMINIQUE ALLIBERT, DAVID FERNANDEZ, GISELE GEILING, BRIGITTE CORDARO, JEAN-CHARLES FIARD, CHRISTIANE TCHAREKLIAN, JOSEPH TORCHIO, ANNIE MOUTHIER, SYLVIE FEUGA.

POUVOIRS : MARIE-ANNICK AUPEIX A CASSANDRE DUPONT, MARTINE HENON A GISELE GEILING, OLIVIER BRUN A FRANCOISE WELLER, THIBAUT DEMARIA A NICOLAS CONRAD JEAN-YVES SALVAT A ANNIE MOUTHIER.

ABSENT : LIONEL TCHAREKLIAN.

Délibération n°

N° D2025-111

Objet

AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2024 : BUDGET ANNEXE DE PRODUCTION D'ENERGIE

Exposé des motifs :

Par délibération du 1^{er} avril dernier, le Conseil Municipal a procédé à une reprise anticipée des résultats 2024 du Budget annexe de production d'énergie de la commune dans son budget primitif 2025.

Après l'approbation du Compte Financier Unique 2024, il y a lieu de procéder à l'affectation définitive des résultats.

Les résultats du CFU 2024 du budget annexe de production d'énergie se présentent comme suit :

Exploitation :

Total des titres 2024 : 67 856,86 €
Total des mandats 2024 : 31 229,89 €
Résultat de l'exercice 2024 : 36 626,97 €
Excédent reporté 2023 : 20 452,32 €
Résultat de clôture 2024 : 57 079,29 €

Investissement :

Total des titres 2024 : 210 622,14 €
Total des mandats 2024 : 189 392,09 €
Résultat de l'exercice 2024 : 21 230,05 €
Excédent reporté 2023 : 91 502,53 €
Résultat de clôture 2024 : 112 732,58 €

Restes à réaliser en recettes 2024 : 3 199,02 €
Restes à réaliser en dépenses 2024 : 3 795,00 €
Solde des RAR 2024 : - 595,98 €

Il est proposé au conseil municipal de confirmer la reprise anticipée des résultats et d'affecter définitivement ces derniers suite au vote du CFU.

Visas:

Où l'exposé des motifs rapporté ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 ;
Vu les articles L 2311-5 et R 2311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales
Vu la délibération n°D2025-41 en date du 1er avril 2025 relative à la reprise anticipée des résultats 2024 sur le budget annexe de production d'énergie de la commune,
Vu le CFU 2024 du budget annexe de production d'énergie.

Le Conseil Municipal décide :

- **D'AFFECTER** au budget annexe 2025 l'excédent de la section d'exploitation d'un montant de 57 079,29 € en excédent de fonctionnement reporté (R002).
- **D'AFFECTER** au budget annexe 2025 l'excédent de la section d'investissement d'un montant de 112 732,58 € en recettes d'investissement reporté (R001).
- **DE PRECISER** que les restes à réaliser en investissement d'un montant de 3 199,02 € en recettes et de 3 795 € en dépenses ont été reportés sur le budget primitif 2025.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire de Venelles,

Arnaud MERCIER

Certifié affiché du au	Le directeur général des services, Philippe SANMARTIN
------------------------------------	--



Accusé de réception en préfecture
013-211301130-20250623-DM2025_0111-DE
Date de réception préfecture : 23/06/2025